



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Menaces publiques de coup d'État militaire : la CGT appelle à la vigilance et exige une enquête approfondie**

Le 21 avril dernier, date anniversaire de la tentative de putsch des généraux pendant la guerre d'Algérie et de la première qualification de l'extrême droite au second tour de la présidentielle, le site du journal d'extrême droite Valeurs actuelles a publié un texte, signé par 20 anciens généraux, concluant sur une menace de coup d'État militaire.

Enjoignant le gouvernement à faire preuve de plus de fermeté à l'égard d' « un certain antiracisme », « de l'islamisme et des hordes de banlieue », cet appel décrit un pays qui serait au bord de la guerre civile et se termine sur une menace d'intervention des forces armées « dans une mission périlleuse de protection de nos valeurs civilisationnelles et de sauvegarde de nos compatriotes sur le territoire national ».

Ce texte est cosigné par plus d'un millier d'autres personnes dont les noms ont été publiés avec leurs grades militaires.

Vendredi 23 avril, la présidente du Rassemblement national (RN) a salué le « courage » des auteurs de cette lettre ouverte et les a appelés à la rejoindre, dans le cadre de sa campagne présidentielle.

Ce n'est que dimanche 25 avril, dans la soirée, que la ministre de la Défense a réagi, qualifiant ce texte séditieux d' « irresponsable » et en minimisant sa portée, au motif que cette initiative serait limitée à des militaires retraités.

Pour la CGT, cette menace publique de putsch revêt un caractère d'une exceptionnelle gravité. La neutralité de l'armée et sa subordination au pouvoir civil sont des principes républicains avec lesquels il ne peut être question de transiger. Les forces armées ont un rôle de défense et de maintien de la paix et ne doivent, en aucun cas, intervenir dans la vie politique. La réaction de la présidente du RN confirme d'ailleurs combien son idéologie est antinomique des fondements de notre République.

Le développement des thèses d'extrême droite au sein des forces armées appelle une réaction forte.

Cette affaire confirme la nécessité de renforcer le contrôle citoyen des domaines touchant à la défense. La CGT souligne, à ce propos, que le Conseil supérieur de la réserve militaire, au sein duquel elle siège, n'est plus réuni à la fréquence prévue par les textes. Il s'agit pourtant d'un lieu essentiel d'intervention citoyenne et de l'indispensable lien Armée-Nation. C'est à ce même titre que la CGT se prononce pour que le droit à la syndicalisation dans un cadre confédéré soit reconnu pour les militaires.

Les autorités exécutives et judiciaires doivent d'urgence diligenter les enquêtes et procédures qui s'imposent concernant ce réseau subversif d'extrême droite, ses possibles ramifications au sein des forces armées et ses liens avec des forces politiques, au premier rang desquelles le Rassemblement national.

Fidèle à son combat pour la démocratie, indissociable de la lutte pour la défense des intérêts des travailleuses et travailleurs, la CGT appelle à la vigilance et à poursuivre les mobilisations contre le racisme et les idées d'extrême droite.

Montreuil, le 26 avril 2021